



## Moissons Nouvelles

Moissons Nouvelles est une association à but non lucratif, régie par la loi 1901. Notre objectif est d'aider les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et les familles, démunis, isolés, en difficultés d'adaptation ou d'insertion à se construire et à trouver leur place dans la société.

L'association est présente dans les secteurs de la protection de l'enfance, du handicap et de l'insertion. S'adresser à tous, sans exclusion et selon leur besoin :

- **les protéger**, les accueillir, les accompagner, les soigner, les éduquer, les soutenir, les former, les assister, les socialiser, les insérer culturellement, professionnellement et économiquement ;
- **offrir à chacun** dignité, écoute, équité, liberté de pensée, solidarité, respect, bienveillance afin qu'il devienne **un adulte debout** ;
- **anticiper**, prévenir, s'adapter, agir, mobiliser, faire émerger des potentiels pour que chacun prenne confiance, avance, se relève, **trouve sa place** de citoyen responsable, reconnu et engagé pour se réaliser dans sa vie quotidienne.

CONSTRUIRE  
L'AVENIR DE TOUS  
LA VIE DE CHACUN

### Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile



#### SESSAD – Moissons Nouvelles

21 rue Notre Dame – 36 180 Pellevoisin

Tél : 02 54 02 24 00

[accueil.sessad.pellevoisin@moissonsnouvelles.fr](mailto:accueil.sessad.pellevoisin@moissonsnouvelles.fr)

[www.moissonsnouvelles.fr](http://www.moissonsnouvelles.fr)



## SESSAD de Pellevoisin

### Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile



## Qu'est-ce que le SESSAD ?

Le SESSAD est un service du DITEP qui a pour mission principale de maintenir le jeune dans son milieu de vie ordinaire en favorisant son intégration sociale, scolaire et professionnelle.

Le SESSAD intervient essentiellement dans les lieux où se trouve l'enfant : au domicile de la famille/famille d'accueil, à l'école, dans les milieux collectifs fréquentés (clubs de sport, association...).

Le SESSAD accueille 36 jeunes présentant des troubles de la conduite et/ou de la personnalité – sans déficience intellectuelle associée – relevant d'une prise en charge ITEP.

Ces troubles constituent un symptôme handicapant l'intégration sociale, souvent source de rejet.

Ils peuvent se traduire par des crises d'agressivité, de violence ou des moments de frustrations face aux actes de la vie quotidienne.

L'accompagnement se réalise sur l'expression du mal-être, l'origine et l'identification des symptômes en associant les familles dans un processus de soin.

## SECTEUR D'INTERVENTION

Le SESSAD intervient dans les lieux fréquentés de l'enfant. Il se déplace dans **tout le département de l'Indre**.

La spécialité du service est liée à **sa ruralité**.

## Les jeunes accompagnés

Le service a une capacité d'admission de **36 places**. Il accueille des jeunes âgés de **3 à 18 ans** et faisant l'objet d'une orientation DITEP SESSAD par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

### ■ La petite enfance (3 à 6 ans)

Une logique de prévention pour favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant. L'accompagnement propose aux parents un soutien permettant de prendre toute leur place dans l'éducation de leur enfant à travers des rencontres.

### ■ Les jeunes (6 à 14 ans)

Une logique d'accompagnement à la scolarité, à la socialisation, aux loisirs et à la culture. Un étayage à la parentalité est également proposé.

### ■ Les ados (14 à 18 ans)

Une logique de professionnalisation, d'autonomie et d'intégration sociale. Un lien avec les parents est réalisé mais l'autonomie est encouragée.



## La mission du SESSAD

La mission principale est d'**accompagner le développement du jeune dans son milieu de vie ordinaire** en :

- **évaluant** ses besoins en terme d'accompagnement global afin d'établir son projet individuel ;
- **développant** l'ensemble de ses capacités affectives et cognitives ;
- **aidant** à l'évolution de son autonomie ;
- **soutenant et conseillant** les parents dans leur rôle éducatif ;
- **travaillant** avec différents partenaires et acteurs (établissements scolaires, employeurs, services de soins, services sociaux, associations, MDPH...).

## UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Sous l'autorité du directeur de pôle, le service est doté d'un plateau technique composé de 12 personnes :

- un chef de service ;
- une psychologue ;
- cinq éducatrices ;
- une enseignante spécialisée ;
- une psychomotricienne ;
- un médecin psychiatre ;
- une assistante sociale ;
- une secrétaire.

